



# [ Penn Europa ]



LA LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE DE LA MAISON DE L'EUROPE DE BREST

N° 11 - DÉCEMBRE 2010

> Édito

Le traité de Lisbonne est en application depuis maintenant un an. Objet de longues discussions après la non validation du Traité constitutionnel, il a pour mérite d'adapter le système institutionnel à l'Union des 27. Mais, ce document, s'il institue un Président du Conseil et un Haut Représentant aux Affaires étrangères, ne pose pas les règles d'une véritable Union susceptible de peser dans le monde, tout particulièrement en ces périodes de crises successives. Et là, la politique des petits pas ne suffit pas.



Depuis 20 ans, la Maison de l'Europe de Brest et de Bretagne Ouest, Centre d'Information Europe direct, en lien étroit et permanent avec les Institutions, les collectivités territoriales, ses partenaires, travaille à l'installation d'un sentiment d'appartenance à l'Europe par la connaissance des Européens (Bienvenue chez...) et la construction d'une véritable citoyenneté commune. Elle s'intéresse, pour son anniversaire, à la définition des échelons territoriaux de compétence pour lutter contre la pauvreté, pour la prise en charge et le suivi des personnes démunies. Pour ce faire, la Maison de l'Europe s'associe à la Banque Alimentaire du Finistère ■

**Emmanuel Morucci, Président de la Maison de l'Europe de Brest et de Bretagne ouest**

## [ DÉPART DE DIDIER GOMBERT ]

Didier Gombert, chargé de mission au développement territorial, a terminé son contrat après 2 ans à la Maison de l'Europe de Brest.

Pendant 2 ans, Didier a rencontré toutes les communes et communautés de communes du Finistère qui souhaitaient découvrir ou

mieux connaître les missions de la Maison de l'Europe.

Didier souhaite remercier le Président, Emmanuel Morucci et son Conseil d'administration ainsi que les collègues salariés de l'association qui lui ont fait confiance pour mener une mission exaltante mais rendue difficile eu égard du contexte économique dégradé depuis 2008.

**Nous le remercions pour son travail et lui souhaitons une bonne retraite ! ■**



## [ L'UE VIENT EN AIDE À L'IRLANDE ]

Affaiblie par un déficit de 19 milliards d'euros, l'Irlande est le deuxième pays européen après la Grèce à demander le soutien de l'Europe pour consolider ses banques fragilisées.

Brian Cowen, premier ministre irlandais et son gouvernement démentaient depuis plusieurs mois un besoin d'aide financière du fait du sur-endettement de leurs banques. Il a finalement avoué ses difficultés et a contacté l'Union européen-

ne et le Fonds Monétaire International dans l'optique de «sauver» le pays. L'Union européenne a mis sur pied un plan de 85 milliards d'euros. Selon le Commissaire européen Olli Rehn, le montant de l'aide européenne devrait garantir la stabilité de la zone euro et éviter des répercussions sur des pays déjà fragiles tels que l'Espagne ou le Portugal.

Actuellement, l'Irlande a un taux de chômage d'environ 14%. Son budget public atteint le déficit record de 32% du Produit Intérieur Brut et la dette publique atteint près de 100% ■

 EN SAVOIR +

> SITE TOUTE L'EUROPE

<http://www.touteurope.eu/fr/actions/economie/euro/presentation/crise-economique-dans-la-zone-euro-2010/articles/crise-economique-zone-euro/afficher/fiche/4771/1/90905/from/4632/breve/irlande-ferait-appel-a-laide-europeenne.html?cHash=846ccaac97c>

**Le Député européen de la circonscription Ouest, Stéphane Le Foll, sera en visite à Lannilis le jeudi 9 décembre où il animera un débat public sur «La politique agricole commune : comment la réinventer ?» à 20h30 à la salle Yves-Nicolas de Lannilis.**



Vice-président du groupe de «L'alliance progressiste des socialistes et démocrates» au Parlement européen, en charge des questions agricoles et budgétaires et membre titulaire de la commission de l'agriculture, Stéphane LeFoll est l'auteur d'un récent rapport parlementaire sur l'agriculture de l'UE et le réchauffement climatique.

**La Maison de l'Europe a souhaité connaître son point de vue sur la prochaine réforme de la PAC.**

**La MdE : Une réforme de la Politique Agricole Commune est programmée pour l'après 2013. Pourquoi, après les réformes de 2003 et 2008, de nouveau changer de système ?**

**S.L.F :** L'année 2013 est une échéance qui verra l'Europe redéfinir sa PAC, sa politique de cohésion et surtout ses perspectives financières. Il y a en fait une vaste remise à plat des politiques qui dépend du débat sur le cadre financier. En ce qui concerne la PAC, on ne peut pas dire qu'il y ait de changement fondamental dans la structure de cette politique après le bilan de santé de 2008. Néanmoins, il y a de nouvelles orientations fixées par le nouveau Commissaire Européen qui sont positives.



**La MdE : Sur ce dossier, il y a plusieurs approches très différentes. Quelles sont justement les options en débat ?**

**S.L.F :** Le Parlement, suite à mon rapport sur le rôle de l'agriculture dans la lutte contre le réchauffement climatique, au rapport de José Bové pour des revenus équitables pour les agriculteurs et au rapport de George Lyon sur l'avenir de la PAC, a largement influencé la position de la Commission. Il y a eu un consensus fort, plus de 500 voix, au Parlement pour fixer un cadre à cette future PAC de 2013 : 1°/ En refusant toute renationalisation de la PAC et toute augmentation du co-financement. 2°/ En revendiquant un budget capable de répondre aux objectifs d'une politique agricole, alimentaire et environnementale. 3°/ En intégrant dans cette PAC, l'objectif de rémunération des biens publics environnementaux liés à l'activité agricole. 4°/ En maintenant des mécanismes de marché qui permettent de faire face aux crises que connaît le secteur agricole.



**La MdE : La Commission européenne a publié le 18 novembre dernier une communication sur cette réforme de la PAC intitulée «La Politique Agricole Commune à l'horizon 2020 : Alimentation, ressources naturelles et territoire - relever les défis de l'avenir». Quelles sont ses principales propositions ?**

**S.L.F :** Sur la base du travail du Parlement que je viens d'indiquer, le Commissaire a proposé des grandes orientations qui reprennent largement ce qu'avait proposé le Parlement avec le rapport de George

Lyon. Dans sa communication, la Commission propose quatre grands volets qu'on peut décliner comme suit :

1/ La réorganisation des 1er et 2ème piliers de la PAC, que j'aurai souhaitée beaucoup plus profonde, fait passer toutes les aides annuelles dans le 1er pilier, en particulier certaines aides compensatrices. Le second pilier devient de fait le pilier des programmes pluriannuels et est concentré sur des objectifs de développement rural, d'innovation, et d'environnement.

2/ Cette communication intègre de manière très claire la dimension environnementale avec ce qui est communément appelé maintenant le « verdissement » de la PAC. L'agriculture et l'environnement deviennent maintenant clairement indissociables.

3/ Un volet important et nouveau est la prise en compte d'une dimension sociale de l'agriculture liée à l'emploi et la reconnaissance de l'existence des petites exploitations en Europe, avec pour objectif de leur garantir un minimum d'aide forfaitaire. C'est aussi la prise en compte des actifs agricoles, en particulier pour justifier le versement des aides du 1er pilier.

4/ Un point sur lequel la communication de la Commission est la plus faible, à savoir le mécanisme de régulation des marchés agricoles. Dans ce domaine, ce qui est proposé est vraiment le minimum, sans aucune piste nouvelle de réflexion. C'est cela qui sera l'objet, en ce qui me concerne, du débat à venir au sein du Parlement.



**La MdE : Enfin, vous êtes membre de la Commission de l'Agriculture et du Développement rural au Parlement européen. Quel position défendez-vous ?**

**S.L.F :** Je ferai en sorte que l'Europe se dote d'une véritable politique alimentaire, agricole et environnementale, position auquel je suis attaché depuis le départ. Je serais attentif à garder dans la communication de la Commission ce qui va dans ce sens là et à tout faire pour compléter le texte sur les points qui me semblent essentiels : une politique alimentaire à l'échelle européenne et une meilleure régulation des marchés agricoles soumis aujourd'hui à une extrême volatilité liés en partie à des effets spéculatifs qu'il va falloir empêcher ■

## [ SÉMINAIRE ]

■ La Maison de l'Europe et la Banque Alimentaire du Finistère organisent un séminaire intitulé : **Quel est le meilleur échelon territorial pour aider les démunis ? L'exemple de l'aide alimentaire.**

Ce séminaire est organisé dans le cadre de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Sous la présidence de M. Jean Delmelle, Président de la Fédération Européenne des Banques Alimentaires, sont organisées deux tables rondes en présence de différents intervenants français et européens (des élus locaux, représentants



et élus européens, membres d'associations d'insertion, etc.). La première table ronde portera la gouvernance des dispositifs d'accompagnement social à tous les niveaux de territoire. La seconde table ronde sera un échange d'expériences et de bonnes pratiques dans le domaine de l'aide alimentaire. Ces échanges permettront d'aborder les plus-values apportées par chaque acteur et d'envisager des synergies et mutualisations entre ceux-ci ■

**Séminaire**  
**« Quel est le meilleur échelon territorial pour aider les démunis ? L'exemple de l'aide alimentaire »**  
**vendredi 3 décembre de 9h à 12h45 à la Mairie de Brest (Salon Colbert)**

## [ BIENVENUE CHEZ LES ROUMAINS ]

■ La Maison de l'Europe et l'association DOINA Finistère-Roumanie organisent une conférence sur «Le difficile exercice de la libre circulation des citoyens européens : l'exemple de la Roumanie» avec la sociologue Dana Diminescu, spécialiste de la mobilité et des migrations.

La libre circulation des personnes est un droit fondamental garanti aux citoyens de l'UE. Mais, depuis les élargissements de 2004 et 2007, certains pays ont mis en place des conditions particulières à la circulation des citoyens. Quels sont ces dispositifs ? ■



**«Bienvenue chez les Roumains»**  
**mercredi 8 décembre à 20h30**  
**à la Maison de l'Europe (entrée libre)**

## [ LES 20 ANS DE LA MAISON DE L'EUROPE ]

■ Pour célébrer ses 20 ans, la Maison de l'Europe de Brest a invité ses partenaires et sympathisants à partager un gâteau d'anniversaire et un verre de l'amitié vendredi 19 novembre.



Dominique Cap, Emmanuel Morucci, Pierre Maillé, Reza Salami, Anne-Marie Kervem (de gauche à droite).

Emmanuel Morucci, Président de la Maison de l'Europe, a remercié les nombreux élus présents pour leur soutien. Les élus ont quant à eux félicité et encouragé l'équipe de la Maison de l'Europe pour son travail de terrain et ses 20 années d'engagement associatif. Ils ont par la suite découpé ensemble le gâteau d'anniversaire. Les 60 personnes présentes ont également pu découvrir l'exposition « L'Europe à Brest, 20 ans, 20 temps forts » qui retraçait 20 temps forts de l'Europe à Brest : rencontres, échanges, grands événements culturels, visites de personnalités engagées pour l'Europe... ■

### ➔ EN SAVOIR +

- > **LES PHOTOS DE L'ÉVÉNEMENT**  
<http://www.maisoneurope-brest.eu/document/photos-20ans-MEB.pdf>
- > **LES PHOTOS DE L'EXPOSITION**  
<http://www.maisoneurope-brest.eu/index.php?2010/11/23/113-exposition+europe-a-brest-20-ans-20-temps-forts>

## MAISON DE L'EUROPE DE BREST ET DE BRETAGNE OUEST

CENTRE INFORMATION EUROPE DIRECT BRETAGNE OUEST

GUIDEUROPE FINISTÈRE

16, rue de l'Harteloire  
 29200 Brest

Tél : 02.98.46.60.09

accueil@maison-europe-brest.eu

[www.maisoneurope-brest.eu](http://www.maisoneurope-brest.eu)

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h-18h

Mardi à Vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h

Samedi matin sur rendez-vous

Bulletin d'information mensuel de la Maison de l'Europe de Brest - N° 11 - Décembre 2010  
 Directeur de la publication : Emmanuel Morucci  
 Responsable de la publication : Arnaud Sadrant  
 Rédaction : Emmanuel Morucci - Anaïs Philippot  
 Crédits photos : Didier Gombert - Anaïs Philippot - Stéphane Le Foll  
 Conception : maquette Anaïs Philippot